

Différences



Mars 1997 – N° 183

☐ SOMMAIRE

Education	
<i>Jeu de loi</i>	4
Liliane Lainé	
<i>Volontaires pour la paix</i>	4
ASF	
Spécial Développement	
<i>Bilan</i>	5
Jean-Claude Dulieu	
<i>Montpellier</i>	6
Le comité local	
<i>Entretien avec F. Prunet</i>	7
Eric Lathière-Lavergne	
<i>Activités locales</i>	8
E. L.-L.	
Livres	9
Laurent Canat et Chérifa B.	
Chrono	10
C. Benabdessadok	
Courrier	12
J. Schwob	
Annonces	12
<i>Voyage à la page</i>	
<i>Entrée libre au théâtre</i>	
Mateo Maximoff	12
Par J.-Bertrand Bary	

Conférence nationale

POUR MIEUX AGIR CONTRE LE RACISME ET LA XÉNOPHOBIE

Trois cents adhérents environ ont participé aux travaux de la conférence nationale qui s'est déroulée les 1^{er} et 2 février. La réflexion a notamment été nourrie par les interventions d'Emmanuel Todd, Pierre-André Taguieff et Sami Nair. Compte-rendu succinct en attendant la publication des Actes.

☞ pages 2 et 3

éditorial

L'hirondelle

La contestation citoyenne de ces dernières semaines annonce-t-elle l'avènement du printemps ? Cette mobilisation fait honneur à la France du coeur et de la fraternité. Elle stimule notre combat quotidien. La foule qui a envahi les rues de Paris et de province nous encourage à poursuivre notre travail.

Ce sursaut aurait-il existé sans l'exceptionnelle mobilisation des sans-papiers et sans l'infatigable solidarité des organisations de défense de droits de l'Homme contre le projet de loi Debré ? Il a également été stimulé par la nouvelle tache brune à Vitrolles. Cette mobilisation est un démenti porté aux partisans de l'acharnement législatif.

Ces lois déstabilisent les étrangers et ouvrent une voie royale aux thèses xénophobes du FN. La mobilisation interpelle les politiques et leur suggère d'élaborer une autre politique de l'immigration qui conjugue à la fois accès à la citoyenneté, respect des libertés fondamentales de la personne humaine et co-déve-

loppement. Enfin, ce mouvement annonce l'amorce d'une volonté de reconquête des valeurs d'égalité, de fraternité et de liberté. C'est dans la négation de ces valeurs républicaines que s'engouffre le racisme.

Cette mobilisation ne doit pas rester sans lendemain.

Le MRAP a un rôle modeste à jouer pour aider à creuser plus profondément le sillon de l'espérance. Dans cet esprit, nous avons proposé à la LICRA, à la Ligue des Droits de l'Homme et à SOS-Racisme d'unir nos forces pour faire du 22 mars un moment puissant d'expression et de mobilisation de tous les antiracistes contre tous les racismes, pour la citoyenneté et l'égalité des droits.

Puisse cette invitation être entendue. Le 21 mars n'est-il pas le premier jour du printemps ?

Monlud Aounit

POUR MIEUX AGIR CONTRE LE RACISME ET LA XÉNOPHOBIE

LES QUATRE SUJETS abordés lors de la conférence nationale ont eu le mérite de se compléter tant du point de vue des thématiques (lire encadré ci-dessous) que des méthodes d'approche : étude des soubassements anthropologiques par Emmanuel Todd, analyse historique et politique par Pierre-André Taguieff, critique de l'économie et du droit par Sami Naïr. La question de l'efficacité de la lutte contre le racisme et la xénophobie a été posée par l'ensemble des intervenants.

Mouloud Aounit, secrétaire général, a introduit le propos en insistant sur les objectifs de cette rencontre qui devrait relancer sous une autre forme l'idée « des débats transversaux auxquels la direction du Mouvement avait invité l'ensemble des fédérations et comités locaux aux fins d'une réflexion sur notre action.(...) Nous pensons qu'en reprenant aujourd'hui le débat théorique avec nos amis chercheurs, et en nous appuyant sur le capital d'expérience et de réflexion des uns et des autres, nous pourrions redonner l'élan que nous souhaitons voir se développer à l'intérieur du Mouvement sur le terrain de la réflexion. »

Pour des formes de lutte appropriées

Les exposés des chercheurs ont été précédés de prises de paroles des responsables du MRAP. A propos de l'antiracisme dans le contexte actuel, l'intervention de Paul Muzard, membre de la présidence, était articulée autour des notions de crise et de processus. Il a pris pour année de référence 1972 et le vote de la loi contre le racisme pour aboutir à la perspective de l'antiracisme de proximité. Une brève chronologie nous a menés de la décision du gouvernement français d'arrêter l'immigration de travailleurs en 1974 aux sans-papiers de Saint-Bernard. En toile de fond la récession économique, l'apparition d'un chômage endémique et les difficultés nouvelles de la lutte contre le racisme. En effet, rappelle Paul Muzard, « ce racisme au

quotidien, fait d'irrationalité, encouragé par les excès de l'extrême droite, nécessite un traitement dont nous n'avons pas encore trouvé, à l'échelle de notre Mouvement, les formes appropriées. Les procès, les protestations, les manifestations publiques, et même les permanences de tous ordres (qui ont obtenu des régularisations, des batailles célèbres pour le logement), qui étaient nécessaires, qui sont des formes de lutte politique, ne font pas reculer le racisme au quotidien, le racisme de gens sans repères, peut-être même ce racisme en est-il parfois exaspéré. »

Pierre Krausz a, pour sa part, présenté une historique du Front national et de sa nébuleuse, associations et journaux sous influence plus ou moins directe, ainsi que les grandes lignes de son programme « économique et social ». Un document élaboré pour cette conférence sera publié avec l'ensemble des Actes dans les semaines qui viennent ; il comporte un tableau rapportant les mots-clés du discours frontiste, les mensonges du FN concernant l'immigration et la préférence nationale, une brève bibliographie et une sélection des condamnations de membres du FN établie par le journal *Charlie Hebdo*.

Bernadette Hétier, secrétaire nationale, a eu la charge de rappeler combien « le droit des étrangers » est devenu au fil du temps toujours plus restrictif et répressif, ainsi que l'écho suscité par la mobilisation des sans-papiers. Elle a détaillé l'ensemble des initiatives prises par ceux-ci, ainsi que les actions des associations de solidarité et du

collège des médiateurs. Pour B. Hétier, cette période récente invite à « une utopie mobilisatrice », à prendre le temps d'imaginer une politique nouvelle des migrations. Celle-ci devrait atteindre deux objectifs : « citoyenneté partagée en France » et transformation des rapports Nord / Sud dans un sens plus égalitaire. B. Hétier a également constaté que les mouvements de lutte contre le racisme et pour les droits de l'Homme ont été débordés par le caractère toujours plus répressif de la législation, de moins en moins de résultats étant acquis par les permanences d'accueil qui se sont multipliées ces dernières années.

Dire la vérité

« Tuer les mystères, c'est tuer l'angoisse », telle est l'une des expressions d'Emmanuel Todd pour attirer l'attention sur la nécessité de tenir un discours de la vérité, qui ne nie pas les problèmes de cohabitation et de différences de moeurs entre certaines populations récemment immigrées et des populations autochtones. En effet, constater les différences de moeurs, liées à l'organisation traditionnelle de la famille et du système de parenté, et ne pas craindre de le dire, c'est apaiser les situations conflictuelles, sortir les différences des mystères qui les entourent. Et cela semble d'autant plus important que la France continue d'assimiler ses immigrés, et que, paradoxalement, parmi les électeurs du FN nombreux sont ceux qui laissent leurs enfants épouser des jeunes d'origine étrangère, notamment maghrébine. Ce paradoxe est significatif de la complexité de la situation. Le sentiment partagé par les populations défavorisées de n'être ni entendues ni comprises par les « élites » prend un relief particulier.

Argumentation et pédagogie

Un reproche similaire est formulé par Pierre-André Taguieff : ces élites, dit-il en subs-

tance, acquises à la mondialisation et à l'Europe, ne se préoccupent pas de donner un contenu et une perspective à la « nation française ». L'abandon de ce thème à l'extrême droite contribue à nourrir le sentiment d'insécurité de populations de plus en plus marginalisées face à leur avenir et à celui du pays. Taguieff croit à une nation ni ethnique ni xénophobe, cadre protecteur pour les plus humbles, celle de Jean Moulin contre celle de Le Pen. Après avoir pointé les différentes stratégies de lutte contre l'extrême droite, l'auteur de « La force du préjugé » (1) rappelle que Le Pen est un des plus talentueux démagogues de ce siècle, que le racisme a subi une véritable transformation qui a donné naissance à la catégorie fantasmagorique des personnes inassimilables du point de vue de la culture et des moeurs. La lutte contre le racisme passe par l'élaboration de stratégies plus fines, basées sur l'argumentation et la pédagogie.

Nord / Sud : pour le co-développement

Sami Naïr a, lui aussi, abordé la question du discours de la vérité. Partant du constat que chaque acte à la Bourse de Paris entraîne des effets dans toutes les sociétés du monde, S. Naïr affirme que « vouloir séparer la circulation des personnes de celle des biens est un vice intellectuel ». Les politiques ne disent pas la vérité sur le volume et le profil sociologique des flux migratoires, il taisent le fait que les riches du Sud appartiennent en réalité au Nord, et que les lois Pasqua-Méhaignerie n'ont pas pour but de lutter contre l'immigration clandestine mais tendent à briser les processus d'intégration en cours, à remettre en cause le droit du sol, à déstabiliser les immigrés pour les mettre à la porte. Pour l'auteur de « Contre les lois Pasqua » (2), ouvrir ou fermer les frontières est une fausse alternative : il s'agit d'organiser et de gérer les flux migratoires dans le cadre de règles éthiques et politiques pour le co-développement. En somme, la stratégie ne consisterait plus à vouloir développer quelques zones du Sud pour tarir la tendance à l'émigration mais d'organiser les flux migratoires de telle sorte que les projets et les parcours des individus puissent profiter autant aux pays d'émigration que d'immigration. Sami Naïr cite, à titre d'exemple, le montant des transferts d'argent des travailleurs marocains résidant en France : 7 milliards de francs en 1993, soit 23 % des

recettes courantes du Maroc. Il fait constater qu'il n'existe pas de structure bancaire spécialisée qui puisse accueillir cet argent, le faire fructifier et l'investir. Si les pauvres s'appauvrissent et les riches s'enrichissent, c'est que ceux-ci sont les seuls à influencer sur le cours des choses.

Les débats

Parmi les nombreuses interrogations suscitées par l'exposé de Sami Naïr, des points de vue ont été échangés sur les délocalisations, l'annulation de la dette ou du service de la dette, les effets de l'introduction de la manifestation de volonté dans le code de la nationalité ...

Les débats ont fait apparaître des préoccupations communes mais aussi des divergences d'analyse. Ainsi le concept d'assimilation suggéré par E. Todd (mais aussi par Michèle Tribalat, cf. *Différences* n° 178, octobre 1996), est mal apprécié par plusieurs intervenants qui y voient un « concept négatif », parce qu'il « suppose une fixité culturelle qui n'existe pas », tandis que « la diabolisation de l'immigré traverse tous les partis politiques ». De plus, a-t-on ajouté, l'évaluation de l'ampleur de la xénophobie et du racisme exige de tenir compte du poids du passé colonial dans l'Histoire et l'inconscient collectif.

Le débat avec P.-A. Taguieff a permis d'aborder plus directement la question de la lutte contre le FN. Le recours à la sanction judiciaire est l'expression de la volonté générale mais il présente toujours un risque, notamment celui d'offrir un prétoire aux ennemis de la démocratie. A l'inverse, il peut avoir une vertu pédagogique et dissuasive. Dans le prolongement de la discussion sur le rapport entre le politique à proprement parler et l'action associative, des sujets précis ont été évoqués : l'indépendance à l'égard des partis politiques, les associations n'ayant pas à cultiver un jardin électoral, la nécessité pour le MRAP de s'orienter vers une tonalité politique différente, le besoin de revivifier les luttes sociales qui permettent d'échapper aux catégories que veut imposer le FN (en référence notamment au mouvement social de l'hiver 1995).

Enseignements et ...

Un certain nombre de questions ont été récurrentes : Comment faire et avec qui pour lutter contre l'extrême droite ? En référence à l'élection de Vitrolles dont le premier tour se déroulait en même temps

que la conférence nationale, de quelle manière confronter les problèmes et les problèmes du MRAP avec ceux d'autres associations ? Comment inciter les hommes politiques à dire la vérité et à parler le langage des populations marginalisées ? Comment concrétiser l'apport des analyses des chercheurs proches du mouvement antiraciste et les actions militantes ? Bien qu'il n'existe pas d'accord unanime sur la définition du racisme, il semble évident de souligner le lien entre les politiques migratoires, une information sérieuse et complète sur ces flux à l'échelle mondiale et la lutte contre la xénophobie.

A l'issue de l'échange qui s'est instauré avec Ababacar Diop, invité à la conférence, et Jean-Jacques Kirkyacharian qui représentait le MRAP à l'ouverture officielle de l'Année européenne contre le racisme, quelques enseignements ont été proposés par des intervenants de la salle : l'excellence de la méthode qui consiste à confronter les points de vue de militants et ceux des chercheurs spécialisés ; la qualité de ces interventions devrait profiter à la province, d'où l'idée d'organiser ce genre de rencontres dans les régions ; des chercheurs et des membres du collège des médiateurs devraient être sollicités pour aider le travail des commissions nationales ; allier action et réflexion ; la réflexion ouverte et approfondie par cette conférence devrait donner lieu à des décisions. Des instances nationales du MRAP.

... échéances immédiates

Mouloud Aounit et Ababacar Diop ont présenté les échéances immédiates : caravane de la coordination nationale des sans-papiers durant la deuxième quinzaine de février ; 18 mars, premier anniversaire de l'occupation de Saint-Ambroise ; pétition nationale contre la déclaration-délation en cours de signature ; 21 mars, journée nationale de mobilisation et création ce jour-là d'un site MRAP sur Internet ; enfin manifestation européenne contre l'extrême droite fin mars à Strasbourg ; université d'été. ♦

Chérifa Benabdessadok

(1) Ed. Gallimard, 1994

(2) Ed. Arléa, janvier 1997

Lire brève présentation du dernier livre d'Emmanuel Todd, « Le destin des immigrés », page 9

Les thèmes

- Quel antiracisme contre le racisme aujourd'hui ? Emmanuel Todd
- Citoyenneté, nationalité, lutte contre le FN, Pierre-André Taguieff
- Flux migratoires, problématique Nord / Sud, Sami Naïr
- Problématique européenne de la montée du racisme aujourd'hui, Cathie Lloyd. Dans la mesure où le texte de Cathie Lloyd a été très succinctement résumé, nous ne l'avons pas traité dans ce compte-rendu. Il sera publié intégralement dans les Actes à paraître.

« JEU DE LOI » RACISMES, HORS-JEU !

Le secteur Éducation du MRAP a élaboré un outil pédagogique destiné aux enfants de huit à treize ans. Il s'agit de leur faire connaître la loi contre le racisme. Présentation.

DANS LE CADRE de la Semaine nationale d'éducation et de l'Année européenne contre le racisme, le secteur Éducation du MRAP a mis au point un jeu collectif destiné aux enfants de huit à treize ans. L'objectif recherché est d'amener les jeunes à prendre conscience des différentes formes de racisme qui vont de l'injure (que les enfants connaissent généralement bien) à la discrimination dans le logement, les lieux publics, l'administration, l'emploi, etc...

Règle du jeu et composition

Ils découvriront en même temps que toutes ces manifestations de racisme sont sanctionnées par la loi française. L'enfant, qui est en effet très sensible à ce qui est permis et à ce qui ne l'est pas, apprendra aussi que le racisme fait partie des « choses interdites ».

Dans sa version complète, le jeu se compose d'un carré de 81 dalles de 0,50 m x 0,50 m disposées au sol et sur lesquelles progressent 4 équipes de joueur (pour un maximum de 24 joueurs). Au cours de sa progression, chaque groupe qui se voit au départ attribuer une couleur différente, rencontre divers obstacles (dalles « infractions ») qui ne peuvent être surmontés que par la découverte de dalles « loi » correspondantes ou de cartes « jokers ».

Utilisation

Le but du jeu consiste à découvrir tous les articles de la loi de 1972 qui peuvent être affichés et commentés. Grâce à la diversité des situations exprimées dans un langage simple et clair, illustrées par des exemples, ce jeu montre que chacun peut être victime ou coupable (quelle que soit sa couleur). Modulaire dans sa structure,

il peut s'adapter à différents âges ou publics entre 8 et 13 ans. Ainsi, les articles faisant référence au négationnisme ou à la dissolution des groupes racistes peuvent être réservés aux plus grands. Bien évidemment, il n'est qu'un outil dont l'utilisation doit être précédée ou suivie d'un travail pédagogique sur les notions de racisme et de loi. Il peut permettre une mise en application pratique pour les nouveaux programmes d'instruction civique comportant l'éducation contre le racisme. Il peut aider à la compréhension de notions fondamentales telles que : égalité, respect de l'autre, tolérance et responsabilité, témoignage, délit.

Cet instrument, original dans sa conception, apportera une aide précieuse aux enseignants et aux animateurs de centres de loisirs. Des mairies et services-jeunesse ont déjà fait part de l'intérêt qu'ils portent à ce projet. Le jeu devrait être terminé pour la Semaine d'éducation et sera ensuite mis en circulation. Durant l'année 1997, se multiplieront les initiatives en matière d'éducation contre le racisme. Sans aucun doute, ce jeu peut être un auxiliaire utile pour les comités locaux qui l'utiliseront pour accompagner leurs démarches en direction des enfants. Il est un excellent outil pour contribuer à éveiller la conscience des jeunes citoyens, artisans de la société future, ouverte aux autres, basée sur la solidarité et le partage. ♦

Liliane Lainé

Des volontaires pour la paix et pour la mémoire

ACTION SIGNE DE RECONCILIATION / Services pour la Paix (Aktion Sühnezeichen Friedensdienste) est une association allemande de volontariat fondée en 1958 par des protestants anciens résistants à la dictature du national-socialisme. Les volontaires allemands qui partent dans des pays d'Europe, aux Etats-Unis ou en Israël, travaillent notamment dans des lieux de mémoire et des centres de formation. Aujourd'hui, l'ASF invite des volontaires des Pays-Bas, de Grande-Bretagne, de Pologne et de France à participer à un projet pilote en Allemagne et ce, dans le do-

maine des centres antiracistes et dans des lieux de mémoire. Trois associations proposent chacune un poste à partir de septembre 1997 :

— Le musée de la « Maison de la conférence de Wannsee » à Berlin où a été prise le 20 janvier 1942 la décision de déporter les Juifs d'Europe. La personne volontaire sera rattachée au service documentation de la médiathèque du musée.

— Le Mémorial de Sachsenhausen, dans la banlieue de Berlin, souhaite accueillir une personne qui travaillera au service pédagogique du mémorial pour organiser des vi-

sites guidées auprès de jeunes Français ou d'autres pays, et sera chargé d'établir des liens avec d'autres mémoriaux à l'étranger.

— Le Centre international de rencontre pour la jeunesse et le Mémorial de Buchenwald, à 8 km de Weimar, offre le même type de travail que celui de Sachsenhausen. Pour de plus amples informations sur l'association ASF, sur le statut de volontaire et sur les modalités de dépôt des candidatures, prendre contact avec Régine Schröer : ASF, 10 rue de Trévisse, 75009 Paris, Tél. et Fax : 01 42 46 92 32.

Dévelop / Info

PREMIER BILAN DE LA RÉUNION DES PST

RICHE ET PROMETTEUSE. C'est ainsi que l'on pourrait qualifier la réunion des présidents, trésoriers et secrétaires des comités locaux du MRAP du mois de novembre. L'objectif de cette journée était de confronter les expériences des différents comités locaux et de réfléchir à notre ambition d'élaborer un antiracisme de proximité. Pour sa première édition, cette rencontre d'étude, d'un genre nouveau au niveau national, a tenu toutes ses promesses. Elle a permis de poser avec beaucoup d'acuité le problème de la redéfinition des relations entre le national et les instances locales ainsi que la question du développement de notre Mouvement.

Interrogations et réflexions qui furent analysées et enrichies à la réunion du bureau national du 18 janvier et qui seront discutées lors du prochain conseil national, le 15 mars.

La soixantaine d'animateurs de comités locaux des différentes régions de France, réunie le 23 novembre à Paris, ont fait part de leurs réflexions et ont élaboré des perspectives pour répondre au développement des expressions actuelles du racisme. Riches de leurs pratiques diversifiées, mais aussi de leur même connaissance du racisme au quotidien, ils ont pu débattre entre militants de terrain qui partagent des expériences concrètes et humaines similaires. Ils ont ainsi clairement exprimé l'exigence d'aujourd'hui : permettre aux comités locaux d'être à la fois capables d'entendre, voire de prévenir les comportements racistes, d'élaborer des réponses adéquates et complètes (de la dénonciation à l'élaboration d'une solution), de définir et mettre en pratique une pédagogie adaptée aux réalités locales.

Mais cette ambition nous amène inévitablement à poser en d'autres termes la question du développement de notre Mouvement. Ne devons-nous pas nous interroger sur l'obligation qui échoit à notre association d'être présente partout où se déverse le poison raciste, c'est-à-dire dans l'ensemble de l'hexagone ? Présence locale qui, de plus, doit dépasser la conception d'un simple relais du national pour devenir l'instrument privilégié d'une intervention de proximité novatrice. Ceci ne doit-il pas nous amener à redéfinir les liens qui unissent le national et les comités locaux, ainsi que le rôle précis de chacune de nos structures ? En donnant par exemple au national la triple responsabilité d'élaborer notre stra-

tégie, d'animer les ripostes et actions d'ampleur nationale et internationale et de considérer l'aide résolue aux comités locaux comme centrale.

De plus, l'antiracisme au quotidien ne pourra être efficace que si celui-ci est mené par des collectifs d'animation regroupant toujours plus d'acteurs. A cet égard, le MRAP enregistre depuis quelques mois déjà des résultats positifs : augmentation de la demande de documentation et de nos effectifs, création de nouveaux comités locaux (lire page 8), nouvelles adhésions notamment parmi les jeunes... Plus que jamais, il devient important d'accorder la plus grande attention à l'accueil, à l'intégration et aux spécificités de ces nouvelles forces vives. Ces résultats, bien sûr encore insuffisants au regard des exigences de notre combat, ne peuvent que nous encourager à poursuivre nos efforts.

Il est inutile de se le cacher, notre association n'échappe pas dans ce domaine à la crise de la citoyenneté qui touche l'ensemble de notre société : de plus en plus individualiste, notre société tend à freiner toujours plus l'engagement militant du citoyen. Mais cela n'ôte pas nos propres responsabilités ! Cela ne nous empêche pas de nous interroger sur le non-renouvellement des cotisations par plusieurs centaines d'adhérents chaque année !

La fragilisation de notre Mouvement par absence de fidélisation des cotisants mérite toute notre attention. Il ne s'agit bien entendu pas d'une absence de fidélité aux idées antiracistes du Mouvement. Mais l'expérience montre qu'un grand nombre d'antiracistes s'investissent à l'occasion d'un événement précis – qui sans doute les sensibilise particulièrement – et adhèrent au MRAP le plus souvent par « réaction ». Nous qui connaissons le caractère éphémère des actions réactives, ne devons-nous pas chercher à les « accompagner » afin qu'ils participent durablement à notre combat antiraciste ?

Le développement du MRAP passe par notre capacité à inventer les réponses justes à ces questions légitimes... et à les mettre en oeuvre. Comme devait le déclarer Mouloud Aounit, cela appelle sans aucun doute une véritable mutation au sein de notre Mouvement. ♦

Jean-Claude Dulieu

L'abondance de la matière ne nous a pas permis de placer un entretien réalisé par Paul Muzard avec Yves Tanné, responsable d'un tout nouveau comité à Banassac dans la Lozère. Nous le publierons dans le numéro d'avril.

Autoportrait du comité local de Montpellier

EN DÉCEMBRE 1994, notre comité comptait 27 adhérents. Deux ans plus tard, nous avons plus que doublé notre effectif. Nous avons terminé l'année 1996 avec 64 inscrits. Cette progression est peu de choses par rapport aux potentialités qu'offre une ville comme Montpellier : 230 000 habitants pour la commune et plus de 300 000 pour l'agglomération, une université active de plus de 55 000 étudiants venus de partout et une vie associative extrêmement riche (1400 associations). Nous sommes donc trop bas malgré la remontée actuelle. Notre comité, qui aura 30 ans en avril, a connu des périodes plus fastes puisqu'il a compté plus de 100 adhérents vers 1984. Le récent essor s'explique, pensons-nous, par la convergence de 3 raisons primordiales. La montée et l'extension du

racisme qui nous poussent à agir davantage et suscite adhésions ou réadhésions. Ensuite, une meilleure information publique grâce au téléphone, au répondeur et au fax, l'inscription de nos coordonnées dans les pages jaunes de l'annuaire et au Minitel. Cette information nous rend rapidement accessibles. Des appels parfois éloignés proviennent aussi de localités où existe un comité du MRAP mais qui ne figure pas au minitel.

Des outils au service de l'action

Depuis l'acquisition de ce matériel, les visites à notre permanence hebdomadaire sont plus nombreuses et les appels plus fréquents. De plus, ces outils nous permettent de communiquer directement avec les associations, la presse et les radios locales, ce qui est essentiel pour

l'action locale. Enfin, nous animons des émissions et participons à des débats sur certaines radios locales. Depuis septembre 1996, nous publions un journal bimensuel, vendu un franc, très largement diffusé (500 à 800 exemplaires) et autofinancé.

Outre l'action spécifique du MRAP, nous travaillons régulièrement avec les autres associations contre les lois Pasqua-Debré, la solidarité avec les sans-papiers, avec le peuple et les démocrates algériens, la semaine des droits de l'Homme en décembre 1996, etc.

Nous nous sommes adressés à plusieurs reprises aux députés, sénateurs, élus municipaux, départementaux et régionaux pour dénoncer le refus de signer les certificats d'hébergement par les maires du Grau du Roi et de Beaucaire, contre la

tenue de l'université d'été du FN à la Grande Motte et les propos qui y ont été tenus. Nous avons également interpellé les formations politiques sur ces mêmes questions, nous avons agi pour l'application de la loi Besson sur les terrains mis à la disposition des gens du voyage.

Activités et ressources

Chaque année, nous organisons le 21 mars une soirée MRAP - projection d'un film ou concert - avec la présence d'un responsable national. Avec l'exposition « Préjugés et stéréotypes racistes », nous avons engagé une action permanente en direction des collèves et des lycées. Nous avons commencé à organiser des activités dans deux quartiers à forte concentration de populations immigrées. La projection des « oubliés de l'Histoire » est prévue durant le mois de mars en plusieurs lieux.

Mais, tout n'est pas facile. En particulier, nous avons beau-

coup de peine à impliquer bon nombre d'adhérents dans des actions concrètes. Le travail occasionnel du comité repose sur une dizaine de militants mais plus régulièrement sur un plus petit nombre. Nos moyens matériels sont très limités car nous devons partager notre local avec deux autres associations.

Nos finances sont en grande partie assurées par les subventions municipale de 3 000 francs et départementale de 2 700 francs par an ces deux dernières années. Au mois de juin, une aide exceptionnelle et non renouvelable nous a été octroyée par le FAS pour les actions spécifiques dans les quartiers. Il nous paraît impératif de trouver d'autres ressources pour pérenniser et approfondir nos actions.

En conclusion, il nous faut dynamiser et rajeunir notre comité ainsi que l'ensemble du MRAP. C'est possible et urgent

Pierre, Catherine, Karine, Samia, Nâzim et Sophie

Entretien avec François Prunet, président du comité local de Versailles et de la fédération des Yvelines

Le bilan d'activité 1996 du comité est essentiellement consacré à la défense et à l'intégration des immigrés. Quelles ont été les actions menées au cours de ces douze derniers mois ?

François Prunet : Notre permanence fonctionne à plein régime et représente près des deux tiers de notre temps de militantisme. Malgré la taille de notre comité, nous sommes six à sept pour assurer l'ensemble des actions du Mouvement. Aussi, ce bilan traite surtout de l'action de notre permanence d'accueil du fait de notre implication locale et départementale dans la lutte pour les immigrés et les réfugiés, notamment à travers le CEFY (Collectif Etrangers-Français des Yvelines). Toutefois, les actions tournant autour de la permanence, axée depuis plusieurs années sur la sensibilisation du public aux réalités de l'immigration et du droit d'asile, ont toujours cherché l'unité d'action. Elles ont également donné au Mouvement dans le département une grande influence propre à expliquer de nombreuses adhésions. Par ailleurs, avec les autres organisations du CEFY, la grève de la faim de Versailles a permis de sauver de nombreux parents d'enfants français et surtout de permettre une défense permanente des sans-papiers. Dans le cadre précité, nous avons mené des actions de sensibilisation des jeunes à Trappes (nationalité, séjour), des projections de films (Enquête d'identités et Les Oubliés de l'Histoire) et deux journées de formation « Femmes-relais » sur les droits des étrangers.

Quelles sont vos ressources ?

Echoués par les refus de la mairie, nous ne fîmes pas de demandes de subventions en 1996. Cependant, durant huit années, le MRAP était présent et actif dans l'une des structures extra-municipales des affaires sociales. Depuis l'entrée en 1995 de membres du Front national au sein du conseil municipal, le Mouvement est mis sur la touche. Ainsi, le budget du comité ne dépasse guère les 10 000 francs : la quote-part des adhésions et un don spontané d'une organisation versaillaise nous permettent d'assurer le minimum. Hormis la vente de quelques guides sur la nationalité française, nous n'avons pas de revenus tirés de la vente de matériel puisque nous ne sommes plus invités à la fête des associations quand elle a lieu. Nous avons sollicité une subvention du Conseil général

un manque de militantisme aux côtés du MRAP. Cela n'est pas sans conséquence : notre structure est fragile et nous ne pouvons nous investir autant que nous le souhaiterions dans de nombreux domaines tels que celui de l'éducation. Par ailleurs, si nous ne voulons pas que dans quelques années notre comité ne devienne qu'une structure collectant les cotisations, il faut que nous parvenions à diversifier nos actions. Nous attendons beaucoup d'un questionnaire élaboré par le bureau à destination des adhérents : il devrait nous permettre de connaître leurs attentes ainsi que leurs domaines de prédilection.

Quels sont vos projets ?

Toujours cette nécessité de faire connaître le Mouvement et de recruter des militants. Un panneau informatif (1m x 1,50m) de présentation du Mouvement (Histoire, buts, adresse locale...) est en cours de réalisation et circulera dans les maisons de quartier et les centres municipaux d'aide sociale. Notre

Création du comité : 1983-1984
Nombre d'adhérents 1996 : 66
Nombre de militants : 10
Permanence d'accueil : tous les samedis après-midi ; 250 dossiers en cours dont 200 ouverts en 1996

pour 1997. Par ailleurs, notre mobilisation avec les sans-papiers ne nous permet plus de disperser nos forces militantes : nous n'intervenons plus sur les marchés et notre parution locale est interrompue.

Le manque de militants semble un point faible. Comment envisagez-vous de recruter de nouveaux adhérents ?

Nos adhérents sont souvent investis politiquement ou syndicalement, ce qui se traduit par

priorité pour les prochaines semaines est la fidélisation résolument tournée vers l'action car si nous ne faisons pas ce travail, le Front national occupe le terrain, tous les terrains. Rappelons toutefois que la permanence d'accueil et toutes les actions qui en découlent nous ont permis de conserver des adhérents et d'en attirer de nouveaux, notamment des jeunes.

Propos recueillis par Eric Lathière-Lavergne

Quatre jeunes de Montpellier expliquent pourquoi ils ont adhéré au MRAP

Karine, 24 ans, étudiante, adhérente depuis septembre 1996, membre du bureau depuis le début de l'année.

« J'ai été très choquée par l'interdiction au faciès de nombreux jeunes à l'entrée des boîtes de nuit. C'est une pratique régulière à Montpellier et les jeunes semblent s'y résigner. J'ai écrit au comité qui m'a aussitôt répondu ; j'ai alors eu envie d'agir moi aussi ».

Samia, 28 ans, étudiante.

« Je viens d'Algérie où je vivais dans un milieu très tolérant et très ouvert. J'avais là-bas des amis étudiants africains ce qui d'ailleurs provoquait des attitudes racistes envers nous.

Ici, j'ai eu envie d'adhérer au MRAP parce que j'ai horreur du racisme, de la bêtise et de l'humiliation. En France aussi j'ai rencontré le racisme, j'ai même subi des réflexions humiliantes de la part d'étudiants. Je suis tombée de très haut car je ne pensais pas que cela puisse exister de manière aussi forte en France. Au comité, je tiens des permanences juridiques et je m'implique dans la commission des quartiers ».

Nâzim, 20 ans, étudiant.

« J'ai adhéré pour agir concrètement contre le racisme. Actuellement, je participe à la rédaction, à la réalisation et à la diffusion du journal. »

Sophie, 17 ans, lycéenne.

« Parce que chaque jour écrit l'Histoire, et l'Histoire prend un mauvais chemin. Parce que les politiques sont incapables et même dangereux. Pour agir. »

Comment faire bouger le MRAP afin d'être plus efficaces ?

Karine : « Il faudrait trouver le moyen de faire pression sur les patrons des boîtes de nuit. C'est trop banalisé. Mais quel moyen ? En tout cas, il faut faire adhérer davantage de jeunes au MRAP ».

Samia : « J'essaie de parler sans me fâcher avec ceux qui

tiennent des propos racistes, mais parfois c'est trop gros et révoltant. Pourtant je crois que les petites actions quotidiennes, les liens personnels peuvent aider à changer les mentalités. »

Nâzim : « Tout d'abord pour les jeunes, les étudiants et les chômeurs, il faudrait baisser le montant de l'adhésion et revoir le système d'abonnement à *Différences*. Ensuite, il faudrait que chaque adhérent prenne une petite tâche. Par exemple : diffuser 5 journaux, vendre 10 badges du MRAP ou des bons de soutien pour la soirée du 21 mars afin que chacun contribue à l'action et que cela forme une chaîne ».

Sophie : « Il faut sensibiliser les gens, contacter les médias, combler le vide, se faire voir et surtout comprendre. Au comité, je participe au journal et aux permanences juridiques et d'accueil. Aujourd'hui, j'ai discuté avec 5 étudiantes qui sont venues s'informer, après Vitrolles, sur la loi Debré ».

Les coordonnées du CL sont : MRAP-Montpellier 27 bd Louis Blanc 34000 Montpellier Tél. et Fax : 04 67 02 04 59

MIROIR DES ACTIVITÉS LOCALES

L'activité des comités locaux a été intense ces derniers mois. Cette page ne reflète donc qu'une partie des actions.

Appel du 59

Le 12 février, 52 personnalités du Nord appelaient, sur des poèmes de René Philombe et Jacques Prévert, à une régularisation des étrangers répondant aux critères définis par le collège des médiateurs.

Soutien au peuple algérien

● Rencontre le 7 mars au théâtre Le Palace à Périgueux avec Hassane Zevrouky, journaliste au *Matin d'Alger*, des responsables politiques et associatifs dont Jean-Michel Duretête, président de la **fédération de Dordogne**, pour « informer sur la situation en Algérie et permettre une réflexion ouverte, pluraliste sur les causes de cette situation ».

● Projection le 9 février du film « Octobre à Alger » de Malik Lakhdar-Hamina et débat, à l'instigation du comité de **Miramas** pour rassembler démocrates français et algériens et organiser la solidarité avec le peuple algérien.

De la solidarité entre comités

« Notre comité local vous adresse tous ses encouragements pour mener vos actions dans un contexte aussi défavorable ». Au lendemain de la victoire lepéniste, le comité de **Beausoleil** (06) adressait un chaleureux message de soutien et d'encouragement à celui de **Vitrolles**.

Albert Jacquard à Lavour

« Comment préparer une nouvelle Terre des hommes » est le

thème de la conférence organisée le 5 mars par le comité de **Lavour** autour de l'intervention du célèbre généticien, malgré les réticences de la mairie et son refus d'accorder un local susceptible d'accueillir dans de bonnes conditions une telle conférence.

En bref

● Participation du MRAP de **Saint-Lô** à un collectif nouvellement constitué pour faire barrage aux idées véhiculées par le FN.

● Création du collectif Ras l'Front Toulon / La Seyne auquel participe la **fédération du Var**.

● Réalisation par un collectif de seize organisations de Loire-Atlantique, dont les comités **nantais** et **saint-nazairien**, d'un argumentaire contre le projet de loi Debré.

Rassemblement et procès à Nîmes

Rassemblement de soutien à des élus de **Nîmes** devant le tribunal correctionnel le 17 janvier à l'appel du comité gardois de vigilance contre l'extrême droite — auquel participe notre antenne locale. L'adjoint au

maire et une conseillère municipale, qui avaient refusé l'insertion d'un texte des élus du FN en raison du « caractère raciste » de celui-ci dans les pages « Libre expression » du journal municipal, comparaisaient pour diffamation. Le jugement rendu le 14 février les condamne à 5 000 F d'amende avec sursis, 2 000 F pour frais de procédure et à 1 F de dommages-intérêts aux élus FN. Un appel du jugement a été formé.

Congrès départemental du FN

Ce même comité de vigilance a rassemblé le samedi 15 février entre 200 et 300 personnes Place de l'Horloge à Nîmes contre la tenue du Congrès départemental du FN le lendemain.

Bernard Antony à Montpellier

« Je condamne les chrétiens émasculés qui accueillent ces négros ». Ces propos de Bernard Antony, député européen, à l'occasion de l'université d'été du FN à la Grande-Motte, avaient fait grand bruit à la fin de l'été. Aussi, lorsque la CFTC Montpelliéraine lui met

à disposition une salle pour le débat « Communisme et national socialisme, les frères ennemis », à la Maison des Syndicats, c'est à juste titre que les syndicats et associations locales dont le MRAP de **Montpellier** s'indignent et manifestent le 24 janvier.

Quelques mots contre le racisme

Le comité de **Belfort** organise à l'occasion de la semaine nationale d'éducation contre le racisme, un concours littéraire. Les participants sont invités à écrire une nouvelle sur le thème du racisme et / ou l'amitié entre les peuples d'aujourd'hui, d'hier, d'ici, d'ailleurs... Le lauréat gagnera une semaine en Tunisie où il sera accueilli chez un militant du Mouvement.

Des comités,

1997 débute sur des chapeaux de roue ! *Différences* n°179 annonçait dans ces mêmes colonnes la probable création de nouveaux comités. Ceux de **Lavour** (81), **Montbéliard** (25), **Saint-Dizier** (52) ainsi que les Fédérations de la **Creuse** (23) et de **Lozère** (48) sont venus enrichir le Mouvement. Les assemblées générales constitutives de Marignane, de la Fédération de **Gironde** (33) le 15 mars (sur une impulsion de la **Fédération de Dordogne**), du comité de **Saverne** (67) le 21 mars — une semaine avant le Congrès du FN qui se tiendra à Strasbourg — permettront l'action sur des départements dans lesquels le Mouvement brillait par son absence. A suivre également les prochaines créations à **Aulnay-sous-Bois** (93), **Argenteuil** (95), **Marseille-Nord** et **Aix-en-Provence**.

Eric L.-L.

NOTES DE LECTURE

Sorti de l'ombre Journal d'un sans-papiers. Mamady Sané, préface Jacques Gaillot, Ed. Le temps des cerises, 1996.

Ce véritable journal, écrit au présent, du Sénégal à la Caroucherie de Vincennes (si proche du centre de rétention !), nous donne un portrait sans prétention du mouvement des sans-papiers. Une petite première partie raconte les raisons du départ vers « le pays des hommes blancs », l'incroyable traversée du détroit de Gibraltar en pirogue, l'entrée et l'insertion en France. La deuxième partie, le journal à proprement parler, traverse le printemps et l'été 1996, six mois de résistance racontés sans haine et simplement. Pour témoigner.

Les filières noires. Guy Konopnicki, De-noël, 1996.

Ou le Front national mis à nu. Le regard de Konopnicki sur les origines et les hommes du parti aux mains sales permettra à beaucoup de parfaire leur culture d'extrême droite ! La première idée mise en exergue est l'implication de la plupart des dirigeants du FN, soit dans la collaboration (en particulier le Parti Populaire Français de Jacques Doriot), soit dans l'entourage du chef suprême. Des portraits en pied (et en cape) distinguent ainsi Victor Barthélémy, Paul Malaguti, André Dufraisse, Martine Lehideux, mais aussi les second ou nouveaux couteaux (Bruno Gollnisch, Jean-Claude Martinez ou Bernard Antony par exemple). Si l'on passe rapidement sur l'accession de Jean-Marie Le Pen à l'une des plus grosses fortunes de France, ou sur l'intervention de François Mitterrand pour favoriser son

apparition à la télévision (aspects déjà soulignés par ailleurs), on remarquera les liens du FN avec les milieux financiers des Proche et Moyen-Orient, bien traités par l'auteur, ainsi que l'attachement *sentimental* à certains dirigeants d'Afrique Noire, ce qui a permis à l'auteur de titrer malicieusement un chapitre « *Le parti de l'étranger* ». L'adage « Faites ce que je dis, ne faites pas ce que je fais » peut donc s'appliquer en toute exactitude au Front national, et l'on ne s'étonnera pas qu'un tel ouvrage ait dû subir les attaques judiciaires de Le Pen. On regrettera l'absence de note et d'index. Mais le style fluide, souvent ironique, nous permet de le conseiller à tous, pour tous usages antifascistes.

Laurent Canat

Dans la peau d'un sans-papier. Ababacar Diop, Seuil, janvier 1997.

« On ne peut pas toujours juger et mesurer l'homme à l'aune des lois ; il arrive que les lois elles-mêmes aient à être jugées, et c'est alors au nom de l'homme lui-même, des situations de vie réelles, qu'elles le sont. » Telle l'une des remarques pertinentes qui parsèment le livre-témoignage d'Aboubacar Diop, l'un des porte-parole du premier collectif de sans-papiers. Ce livre est vraiment cela : le témoignage d'un homme qui a quitté son pays, le Sénégal, parce qu'il ne lui offrait ni sécurité ni perspective, et qui s'est tout naturellement dirigé vers la France. L'auteur raconte dans le détail sa vie ici, sa vie de sans-papiers, le mensonge aux employeurs, et cette expérience du collectif dans laquelle il a pris une position de leader bien qu'il s'en défende. Comme l'indique à

juste titre la jaquette, cette aventure individuelle et collective « témoigne de la violence de l'injustice et donne toutes les raisons de regarder autrement l'immigration. » En annexe, une chronologie des événements du 18 mars 1996, date de l'occupation de l'église Saint-Bernard au 6 novembre, tentative d'occupation de l'église Saint-Ambroise.

Le destin des immigrés, Emmanuel Todd, Seuil, 1994.

C'est en historien et surtout en anthropologue qu'Emmanuel Todd renouvelle la problématique de l'immigration. Habitué des analyses des structures familiales et de leurs effets sur les mentalités, l'auteur montre en quoi le système assimilationniste français, bien que grippé et menacé par l'existence d'un important parti d'extrême droite, a de bonnes chances de continuer à fonctionner. Sous sa plume (comme pour Michèle Tribalat), le terme assimilationniste est délesté de sa pesanteur idéologique, colonialiste. Il signifie simplement que la tradition française veut que les étrangers ne vivent pas à part, qu'ils acquièrent progressivement la langue et les moeurs de la société d'accueil, qu'ils se marient assez rapidement avec les autochtones pour former depuis au moins un siècle et demi des générations de Français d'origine étrangère. « Le destin des immigrés » s'intéresse aussi à d'autres sociétés : les Etats-Unis et la terrible ségrégation des Noirs, l'Angleterre, l'Allemagne... Ce livre est indispensable à la compréhension des problèmes actuels et des conflits « ethniques » qui ne relèvent pas exclusivement des conditions socio-économiques. Ce travail est trop riche et trop sérieux pour laisser indifférent. De plus, il oblige à un recul salutaire.

Chérifa Benabdessadok

Signalons aussi

■ **Vite, rentrez le linge ! L'Europe et l'expulsion des « sans-papiers ».** Chris De Stoop. Ed. Actes Sud, 1996, pour la traduction française.

■ **Mémoire juive, mémoire polonaise :** Actes du colloque tenu à Cracovie les 10 et 11 juin 1995. Edité par l'institut français de Cracovie, 1996. Vingt-trois interventions.

■ **Un vrai faux clandestin.** Luky Lukuanda. Garnet éditions, 1995. L'itinéraire d'un Zaïrois, entre l'oppression du pays d'origine et la répression du pays d'accueil.

■ **Une politique de civilisation.** Edgar Morin et Sami Naïr, Arléa, 1997. Devant les grands changements de notre temps, un livre à deux voix pour mieux comprendre.

■ **La peur des banlieues.** Henri Rey, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1996. Chercheur au CEVIPOF, Henri Rey s'interroge sur la place des banlieues dans l'imaginaire français. Analyse des fantasmes de peur et des rapports entre banlieue et politique.

■ **Hommes et migrations.** Cette revue qui fait autorité auprès des milieux spécialisés a fait peau neuve. De mensuelle elle passe bimensuelle, et à 144 pages. Le premier numéro de la nouvelle formule (janvier / février) est consacré aux « Migrants, réfugiés, Tsiganes, d'Est en Ouest ». Un excellent travail judicieusement illustré.

■ Avec le numéro de février, le journal **Ras l'Front** est à son 43^e numéro. Il s'est imposé comme l'unique mensuel d'information spécialisé sur l'extrême droite. Adresse : BP 87, 75561, Paris Cedex 12.

EN BREF

■ Dans une lettre adressée au président de l'Assemblée nationale et transmise à l'AFP le 17 février, le maire (sans étiquette) de Verson dans le Calvados, Jean-Claude Raoult (sic), expose le « cas de conscience » que lui pose le projet de loi Debré vis-à-vis de l'un de ses administrés. Il y évoque, sans le nommer, Léopold Sédar Senghor, célèbre poète et ancien président du Sénégal, qui réside dans sa commune. M. Raoult explique que cet homme « est hébergé au vu et au su de tous dans la propriété familiale d'une Versonnaise qui s'affirme son épouse légitime, ce dont en mairie, nous n'avons jamais eu la preuve, ni la moindre nécessité de l'avoir ». Il lui demande malicieusement dans quels cas il serait tenu de signaler l'intéressé à la police.

Observatoire européen

La Commission européenne a proposé le 27 novembre dernier la création d'un observatoire européen des phénomènes racistes et xénophobes. Mais le Conseil des ministres des quinze n'a pas encore donné son accord. La Commission va lancer une nouvelle enquête de l'Eurobaromètre, son service de sondages, sur le racisme, la xénophobie et l'antisémitisme, pour mettre à jour les informations obtenues par une première enquête réalisée en 1998.

Asile à Rochester

Vingt-cinq demandeurs d'asile incarcérés à la prison de Rochester ont entamé début janvier une grève de la faim devant le refus de tout compromis de la part du ministre de l'Intérieur. Parmi eux des Nigériens, un Russe, des Somaliens, des Algériens et des Pakistanais. Ces grévistes feraient partie des 754 demandeurs d'asile détenus en Grande-Bretagne sur la base de décisions administratives des services d'immigration à l'issue de l'épuisement de toutes les procédures d'appel.

Peau de chagrin

Deux cents hospitaliers, dont de nombreux médecins français, se sont rassemblés le 23 janvier devant la préfecture de Bobigny : ils réclamaient des salaires décentes pour les internes étrangers des hôpitaux

département de Seine-Saint-Denis. En effet, depuis l'arrivée d'un nouveau trésorier en charge de ces hôpitaux, les salaires des internes étrangers se sont effondrés de 30 à 40 %, en vertu semble-t-il, d'un texte sur les barèmes jamais appliqué. Ainsi, ces salaires sont passés de 7 000 à 9 000 francs par mois (selon l'ancienneté) à 5 000 à 5 400 francs.

1997 : contre le racisme

L'Année européenne contre le racisme s'est ouverte officiellement les 30 et 31 janvier à La Haye. Une initiative qui dispose de peu de financement, 30 millions de francs, soit 2 millions par pays. Plusieurs projets sont à l'ordre du jour en France dont un travail en coopération entre Roubaix et Charleroi en Belgique et une semaine organisée par la région Rhône-Alpes. Le MRAP était représenté à La Haye par Jean-Jacques Kirkyacharian.

Vitrolles est tombé !

L'épouse de Bruno Mégret a été élue le 9 février maire de la ville de Vitrolles avec 52,48 % des voix. A quelques semaines du congrès du Front national qui doit se dérouler fin mars à Strasbourg, cette élection renforce la position de Mégret au sein de l'appareil. Malgré son statut de vrai-faux maire, il n'a pas l'intention de s'installer à Vitrolles mais d'en confier la gestion au futur maire-adjoint, Hubert Fayard. Si Mégret n'a adhéré au FN qu'en 1985, et qu'il est peu apprécié par les cadres de ce parti, il n'en est pas moins un idéologue redoutable, polytechnicien, ex-administrateur du club de l'Horloge, ex-membre du comité central du RPR.

Droit de vote en Italie

Le Parlement italien a autorisé en décembre dernier la régularisation de 255 000 immigrés.

Le 14 février c'est au droit de vote local que le conseil des ministres a donné un cadre juridique qui devra être complété par le Parlement. Cette loi intitulée « discipline de l'immigration et normes sur la situation de l'étranger » instaure pour les immigrés le droit de voter et d'être candidat aux élections locales à l'exclusion de la fonction de maire. Cette loi renforce également les contrôles des clandestins et les procédures d'expulsion ; en outre, il est question d'instaurer un quota annuel d'entrées (entre 50 000 et 150 000).

Le Daily Mail se fâche contre la justice

Le quotidien anglais, *Daily Mail*, a tapé très fort le 14 février dernier en publiant à la une les photos et les identités de cinq hommes qu'il qualifie de meurtriers en ces termes : « *Le Mail* accuse ces cinq hommes d'un crime raciste. Si nous avons tort, qu'ils

nous fassent un procès. » Ce journal a pris fait et cause pour la famille d'un jeune adolescent noir poignardé en 1993 par cinq jeunes Blancs connus pour être proches du groupuscule raciste, le National Front. Faute de preuves, les cinq hommes ont été laissés en liberté et lorsque la famille a pu rassembler, à ses frais, de nouvelles pièces, aucun témoin ne s'est présenté au procès : par peur, selon la police ; parce que l'enquête a été mal faite, selon la famille. Le rédacteur en chef du *Daily Mail* considère lui que l'impunité des assassins est devenue le symbole « d'une justice à deux vitesses, efficace pour les Blancs, déficiente pour les sujets de couleur de Sa Majesté. » (*Libération* 15 / 16 février). Pour l'avocat de la famille, les conséquences de cette affaire sont graves, car « les Britanniques de couleur finiront par croire qu'ils doivent eux-mêmes se faire justice ».

Plainte contre Mégret

Le MRAP a décidé de porter plainte contre Bruno Mégret après qu'il eût déclaré le 17 février, au cours d'une émission de télévision, « L'inégalité entre les races est une évidence » et « en France le flux d'immigrés a totalement dépassé le seuil de tolérance ». A cette occasion, le MRAP rappelle son souhait de voir la loi contre le racisme réformée et adaptée.

Désobéissance civile

Cent mille personnes ont manifesté à Paris le 22 février contre le projet de loi Debré et la politique répressive de l'immigration de manière générale. Ces dernières semaines, prenant le relais des associations qui ont lancé une pétition contre la délation (cf. *Différences* de février), plusieurs dizaines d'appels à la désobéissance civile ont été signés par des regroupements d'artis-

tes et d'intellectuels, de syndicats, de maires, de magistrats, jusqu'aux policiers qui demandent dans un texte publié le 21 février le retrait du projet de loi Debré, les Eglises qui soutiennent la désobéissance civile. Face à cette mobilisation sans précédent depuis de nombreuses années, le gouvernement a lâché du lest sur un seul point : les certificats d'hébergement. Au moment où nous mettons ce numéro sous presse, la commission des lois de l'Assemblée nationale adopte l'amendement Mazeaud qui transfère aux préfets le contrôle des certificats d'hébergement. Des manifestations à Paris et en province doivent avoir lieu le 25 février le jour où s'ouvre à l'Assemblée le débat en seconde lecture.

Libéraux au Moyen-Orient

Un « forum international des professions libérales au Moyen-Orient » se déroulera du 6 au 10

avril prochains en Israël et à Gaza autour du thème : Développement du Moyen-Orient au service de l'homme, le rôle des professionnels. Cette rencontre, conjointement organisée par le MECOP (Middle East Cooperation Organization for Professionals) et l'UMPL (Union mondiale des Professions libérales), accueillera des participants israéliens et palestiniens, mais aussi de nombreux pays arabes, des Etats-Unis et d'Europe. L'Unesco et la Cour européenne des droits de l'homme y seront respectivement représentés par M. Mayor, directeur général, et M. Pettiti, juge.

Madagascar, il y a 50 ans

Le samedi 29 mars 1947, les Malgaches s'insurgeaient contre l'ordre colonial, comme les Algériens deux ans plus tôt. L'insurrection est d'abord très forte et symptomatiquement localisée autour de deux voies de chemin de fer. Durant plusieurs semaines c'est une véritable guerre que se livrent occupants et occupés. A l'issue des combats, il y aurait eu 550 morts du côté des Français et 89 000 du côté des Malgaches, selon les chiffres de l'état-major colonial (source : « Massacres coloniaux », Yves Benot, La Découverte, 1994). Nous reviendrons sur cet événement dans nos prochaines éditions.

Eléments d'information rassemblés par C. Benabdessadok

EN BREF

■ La police a évacué par la force le 23 février au matin, 200 membres du 3^e collectif parisien des sans-papiers, qui avaient occupé la veille l'église Saint-Jean-Baptiste de Belleville. Le curé de la paroisse leur a exprimé son soutien en les conviant à poursuivre leur lutte.

■ Catherine Mégret en rajoute une louche dans une interview publiée par un journal allemand : elle va, affirme-t-elle en substance, retirer les subventions aux immigrés et aux organisations d'origine étrangère, mettre de l'ordre dans la culture et partage l'avis de Le Pen sur les différences génétiques.

■ *Libération* publie le 25 février « 55 000 noms contre la loi Debré ».

Tunisiens de France

■ La Fédération des Tunisiens pour une citoyenneté des deux rives a édité un guide juridique préfacé par D. Lochak, présidente du GISTI. Au sommaire un avant-propos de Kamel Jendoubi, président de la FTCT, l'entrée et le séjour en France, le regroupement familial, les mineurs de moins de 18 ans, les étudiants, les mesures d'éloignement du territoire, les voies de recours contre l'administration. Disponible auprès de la FTCT, 70, rue de la Fraternité, 93170 Bagnole, tél : 01 49 88 16 34.

■ L'association Droits de l'Homme sans Frontières et le Centre d'information et de Documentation sur la Torture / CIDT Tunisie ont conjointement édité un dossier spécial intitulé : Tunisie, 10 ans de Torture, 1987-1997. Droits de l'Homme produit des dossiers dans quatre collections : Intolérance et discriminations religieuses, Objection de conscience, Afrique et divers. Son siège est en Belgique : 5 rue de la Presse, 1000 Bruxelles tandis que la CIDT est à Besançon : 14, rue Chaillot, 25000.

Qui a inventé l'automobile ?

Le journal *Phosphore* a publié dans son édition du mois de février un excellent dossier intitulé « Pourquoi le Front national a tort » dont le but est de fournir à ses jeunes lecteurs de bons arguments pour répondre aux thèses de ce parti sur le racisme, l'immigration, l'insécurité. Ce dossier est constitué de cinq articles : Non l'homme blanc n'est pas un être supérieur ; Non, les Français n'ont pas tous les mêmes ancêtres ; Non, les immigrés ne sont pas des profiteurs ; un article de Michel Soudais : Comment le FN s'y prend pour draguer les jeunes et un dernier consacré aux annexes du FN. L'ensemble donne un travail clair, bien écrit, pédagogique, documenté, chiffré.

A titre d'exemple, la partie sur les races débute par une question et une explication : « Qui a inventé l'automobile ? Les Occidentaux. Certes, mais qui a inventé la roue ? Les Sumériens, 3 500 ans avant notre ère. » En somme, de l'histoire, des statistiques, de la génétique, du reportage au service de l'antiracisme.

Chérifa B.

Boycotter la Redoute

JACQUELINE D. a comparu le 28 janvier devant le tribunal correctionnel de Lille pour avoir reçu chez elle un couple d'amis sur le point de se marier, un Zaïrois sans-papiers et une Française dont elle devait être le témoin. Mais tout s'est très mal passé. La veille de la cérémonie, le procureur a été alerté par la famille de la future mariée, et Jacqueline a été arrêtée, son appartement fouillée, des meubles brisés. Elle a passé la nuit au poste de police. Son employeur, la FINAREF, un organisme de crédit du groupe Pinault-La Redoute, l'a licenciée avant même son jugement. Le 4 février, le tribunal l'a déclarée coupable tout en la dispensant de peine. La jeune femme a fait appel, et a décidé de saisir les prudhommes. Je souhaite, en tant que militant

du MRAP, que tous les citoyens épris de justice et de liberté boycottent la Redoute et annulent leur carte de crédit à la FINAREF.

J. Schwob, Clichy-sous Bois

Voyage à la page

JACQUES THOMAS est un familier des rencontres organisées par le MRAP. Il vend des livres par correspondance et travaille avec des comités locaux auxquels il fait parvenir des ouvrages en dépôt-vente. Vous pouvez prendre contact avec lui à l'occasion des manifestations que vous organisez. Il offre deux possibilités : une remise de 10 à 20 % pour les commandes fermes ou une remise forfaitaire de 10 % pour les dépôts. J. Thomas a établi plusieurs sélections bibliographiques thématiques : antisémitisme, citoyenneté /

démocratie, différences / tolérance / diversité humaine, déportation / génocide, droits de l'Homme / droits de l'enfant, l'esclavage, exclusion / pauvreté / précarité, extrême droite, fascisme / nazisme, immigration / intégration, racisme / antiracisme. Elles sont disponibles sur demande. Voyage à la page, B.P. 154, 75966 Paris Cedex 20. Tél : 01 47 97 73 66. Fax : 01 47 97 74 97. Bonnes lectures.

Entrée libre au théâtre

PROGRAMME ORIGINAL au théâtre Paris Villette (1) : huit expériences théâtrales ou « premières pauses ». Cela va d'une lecture élaborée à la représentation complètement aboutie ; programmateurs et acheteurs de spectacles sont les premiers visés mais les amoureux du théâtre y sont également invi-

tés. Au moment de la parution de ce numéro, trois spectacles seront encore à l'affiche :

Repose en paix. Composition à partir de textes d'Hemingway, London, Maria Rilke, Baudelaire et d'écrits personnels de Camille Le Foll qui en assure la mise en scène. Du 10 au 14 mars, lundi, mardi, jeudi, vendredi à 18h30 et mercredi à 19h30.

Olga ma vache. Texte de Roland Dubillard mis en espace et jeu, Patrice Bormand. Lundi 17 et mardi 18 mars à 18h30 et mercredi à 19h30.

Pièce(s) de cœur(s). D'après Heiner Müller, mise en scène Maurice Tazman. 17 au 21 mars, lundi, mardi, jeudi, vendredi à 18h30 et mercredi à 19h30.

(1) 211 Av. Jean Jaurès, 75019 Paris. Entrée libre sur réservation au 01 42 02 02 68.

Il était une fois un conteur tzigane

LE CONTEUR, Mateo Maximoff, vient de fêter ses quatre-vingts ans. Non sans éclat : la municipalité de Romainville, avec le concours des *Etudes Tsiganes*, avait organisé la fête le samedi 1^{er} février, à la maison de quartier Romain Rolland.

Jean-Yves Treiber, Dominique Boudaille et moi-même, représentant le MRAP à cette cérémonie, sommes arrivés tout juste pour la première partie du programme, l'audition d'une merveilleuse conteuse dans la légende des « Trois pommes d'or ». Mais connaissez-vous Mateo ? Autodidacte, auteur d'une dizaine de romans ou récits, dont huit publiés : depuis « les Ursitory », jusqu'à « Ce monde qui n'est pas le mien » terminé le 17 janvier 1992, le jour de ses 75 ans.

« Ecrire sur mon peuple est mon travail, mon devoir et ma joie » (introduction à son dernier livre). Pasteur évangéliste, il a aussi traduit la Bible en rom kalderash (les Kalderash sont une des plus connues des tribus roms. Kalderash signifie chaudronnier). Rom du côté paternel avec des ascendants nés dans tous les pays d'Europe de l'Est, Mateo est manouche par sa mère. Né lui-même quelque part dans l'Est, venu en France à l'âge de deux ans, dans son intervention il souligne : « Je suis citoyen français, j'ai fait mon service militaire, un camp d'internement nazi... mais avant tout, je suis Rom ». Belle revendication d'identité et de droit à la différence - à verser au dossier ouvert par Emmanuel Todd à la conférence nationale.

Bien entendu, la soirée s'est terminée par un concert. La salle était comble, un peu exigüe pour cette foule et en raison des décibels jaillis de l'orchestre !

Continue, Mateo, tes récits où l'imaginaire se lie aux souvenirs personnels et à l'évocation de la destinée mouvementée et trop souvent tragique, parce que persécutée, de ton peuple que résume le titre de ton avant-dernière oeuvre « Dites-le avec des pleurs ».

Poursuis « ton travail, ton devoir et ta joie », fais-nous connaître mieux encore ce peuple qui, parmi nous, reste toujours du monde qui n'est pas le nôtre et a bien du mal à se faire reconnaître et à obtenir droit de cité. ♦

Jean-Bertrand Bary

Différences

89, rue Oberkampf
75543 Paris Cedex 11
Tél. : 01 43 14 83 53
Télécopie : 01 43 14 83 50

•
Directeur de la publication
Mouloud Aouit

•
Gérante bénévole
Isabelle Sirot

•
Rédactrice en chef
Cherifa Benabdessadok

•
Administration - gestion
Patricia Jouhannet

•
Abonnements
Isabel Dos Martires
120 F pour 11 numéros/an
12 F le numéro

•
Maquette
Cherifa Benabdessadok

•
Impression
Montligeon
Tél. : 02 33 85 80 00

•
Commission paritaire
n° 63634 ISSN 0247-9095
Dépôt légal 1997-03